



*Municipalité de
Saint-Jacques*

À une assemblée publique de consultation, tenue le **lundi 28 janvier 2019 à 18 h 30**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Josyane Forest, conseillère

Monsieur François Leblanc, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : Mesdames Sophie Racette et Isabelle Marsolais, conseillères, et monsieur Michel Lachapelle, conseiller.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Pierre La Salle, ouvre l'assemblée à 18 h 30.

Présentation du projet

Aucune personne n'est présente à l'assemblée de consultation. Aucune présentation au public n'est nécessaire.

Projet de règlement

Règlement numéro 021-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain R2-66 afin de permettre les habitations multifamiliales de maximum huit (8) logements.

Questions et commentaires

Aucune question ni commentaire.

Levée de la séance

L'assemblée publique de consultation est levée à 18 h 35.

[Signé]

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

[Signé]

Pierre La Salle

Maire